

Méthode douce

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 808

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Méthode douce

Comment? On refuse l'asile politique à Bébé Doc? Scandaleux, ça! Car enfin, *son argent...* Son argent a trouvé refuge dans nos banques, à ce qu'on nous dit.

Ce qui signifie:

Comme il est peu probable que cet argent soit placé sur un compte courant ne rapportant aucun intérêt, mais très vraisemblable qu'il a été converti en actions, obligations de «père de famille» (peut-être Nestlé... peut-être l'un des quatre petits Bâlois... Peut-être Bührle, pourquoi pas?), cela signifie que cet argent fructifie, selon le principe biblique *Croissez et multipliez!*

Et si, contre toute attente, il ne rapportait rien à l'intéressé, ceci ne veut pas dire qu'il soit inactif: nul doute que la ou les banques concernées n'en fassent le plus judicieux emploi, pour financer par exemple l'immobilier, ce dont vous et moi profitons, tout bien considéré.

Par ailleurs, je ne crois pas me tromper en écrivant que nous avions avec Bébé Doc des relations diplomatiques et commerciales — refuser l'asile à un bébé! le pays de la Croix-Rouge! le pays du lait en poudre pour nourrissons! *Nestlé tötet Babies*, c'était donc vrai ce qu'affirmait naguère un groupe d'étudiants bernois progressistes? — c'est-à-dire que nous importions et exportions... Qu'il nous paraissait alors un homme tout ce qu'il y a de convenable... A ce propos, on serait content de savoir ce que nous importions: des armes, si ça se trouve, car après tout, Haïti n'était pas en guerre, et je ne vois rien dans les prescriptions fédérales en la matière qui s'opposerait à un honnête commerce... Quelle époque, tout de même!

A propos de réfugiés et de droit d'asile, à la limite, je suis tout de même content qu'on ne l'ait pas accepté... Cette idée m'est venue l'autre jour, à

Annemasse, alors que je me promenais dans le Jardin public:

Beau monument, en l'honneur de Michel Servet (pourquoi diable Servet, à Annemasse? Sans doute pour faire «crousser» les Genevois!).

Sur le devant, l'inscription suivante: -

«A Michel Servet - Apôtre de la Libre Croyance (*si j'en crois Stefan Zweig, il aurait volontiers fait brûler Calvin; la mauvaise volonté ne lui manquait pas, mais qui ne peut ne peut!*) - Né à Villeneuve d'Aragon le 29 septembre 1511 - Brûlé en effigie à Vienne (*près de Lyon*) par l'Inquisition catholique le 17 juin 1533 et brûlé vif à Genève le 27 octobre 1553 - A l'instigation de Calvin.»

Ah! Que j'aime cette collaboration fraternelle et œcuménique entre catholiques et protestants!

A droite:

«Michel Servet, helléniste, géographe, médecin, physiologiste - A bien mérité de l'Humanité par ses

découvertes scientifiques - Son dévouement aux malades et aux pauvres - L'indomptable indépendance de son intelligence et de sa conscience.»

A gauche:

«Enfermé dans une prison humide, malade et privé de tout secours, Servet écrivait à ses juges: 'Je vous supplie qu'il vous plaise d'abréger ces grandes délations. Vous voyez que Calvin pour son plaisir me veut faire mourir ici en la prison - Les poux me mangent tout vif - Mes chausses sont déchirées et n'ai de quoi changer ni pourpoint ni chemise...'»

Sur le derrière enfin:

«Erigée une première fois en 1908 - Livrée aux Allemands en 1942 (*Puissants de tous les temps et de tous les pays, unissez-vous!*) - Cette statue a été rétablie par souscription publique et inaugurée à nouveau le 4 septembre 1960.»

Refouler Duvalier, c'est tout de même mieux que le brûler!

J. C.

EN BREF

Aussi bien Zurich que Berne ont baptisé un chemin ou une rue d'un nom rappelant l'asile (Asylweg, Asylstrasse). Des contestataires ont récemment changé le nom en «Rausschmissstrasse» (Rue de l'expulsion), placé les plaques officielles dans une case à la gare et envoyé les clés à la conseillère fédérale Kopp.

* * *

Pour tenir compte des critiques de la commission d'enquête, le Conseil exécutif bernois a proposé au Grand Conseil d'approuver le versement de subventions à plusieurs organisations économiques. Sans discussion approfondie, le Grand Conseil a voté ce financement d'organismes économiques toujours prêts à prêcher le moins d'Etat. Même le correspondant parlementaire du *Journal du Jura/Tribune jurassienne* s'en est étonné. Dans l'édition du 12 février il relate: «Dans un accès de folle générosité, les députés bernois ont accepté de

subventionner diverses organisations économiques pour un total de 232 500 francs. Parmi elles, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) recevra la fort belle somme de 40 000 francs.»

Une question: pourquoi avoir subventionné précédemment sans publicité alors que les élus du peuple sont si généreux?

* * *

La récente édition de l'horaire régional des transports publics zurichois a été publiée à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle ligne et des modifications de parcours qui en résultent. Le tirage de 30 000 exemplaires n'a pas suffi: l'horaire a été épuisé en quelques jours seulement.

* * *

Déclaration du conseiller national Walter Biel: «L'Alliance des Indépendants ne possède pas d'organe de presse. Ce n'est pas comme le PS qui dispose de la moitié de la télévision.» Parions qu'elle sera contestée!